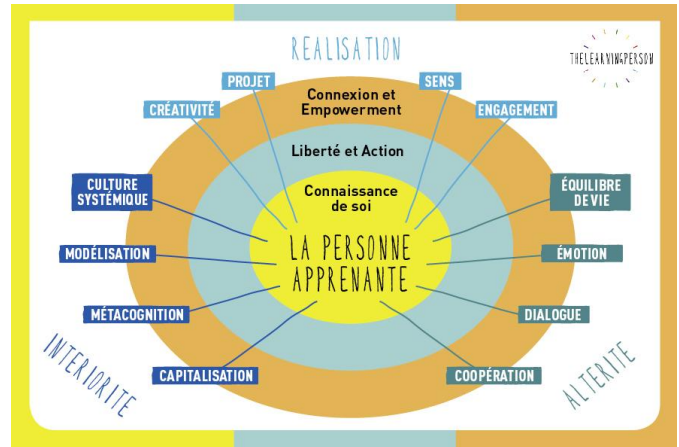




25 avril 2019

LA PERSONNE APPRENANTE, Principes de déploiement



- Déploiement du modèle et du jeu par l'intermédiaire des **professionnels de l'accompagnement du développement des personnes ou de l'organisation** (consultant, formateur, enseignant, coach...).
- Usage du modèle et du jeu dans des conditions **éthiques** favorables : dans le cadre d'intentions tournées vers le collaboratif : l'intelligence collective, l'organisation apprenante, les pédagogies ouvertes, l'entreprise libérée, le changement vers l'humain...
- **Atelier de découverte du jeu** en 2h30. Avec possibilités d'acquisition des jeux. (voir <http://thelearningperson.com>)
- **Journée "Leader apprenant" ou « Equipe apprenante »** permettant d'expérimenter et approfondir à la fois le modèle et la pédagogie. Tarifs journée selon situation du participant. (voir <http://thelearningperson.com>)
- **"Co-animation"** avec un professionnel de l'accompagnement sur son terrain.
- **Accréditation La personne apprenante.** Après une journée "Leader apprenant" ou "Co-animation", le professionnel de l'accompagnement est alors en mesure d'utiliser le modèle et le jeu en autonomie. Il peut commander le jeu pour ses clients au tarif de 50 € TTC par jeu (hors frais de port).
- Partage d'expériences pédagogiques en communauté réunissant les professionnels de l'accompagnement accrédités. Rencontres à Paris et à distance.
 - Enrichissement progressif des **ressources disponibles sur le modèle, en open source** sur le site (<http://thelearningperson.com>). Invitation à partager ses propres sources.

